

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00546

Numéro SIREN : 508 424 363

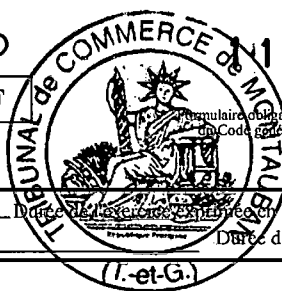
Nom ou dénomination : 3I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 5386

35386

1

BILAN - ACTIF



1 OCT. 2021

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 3I</u>		Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>1 Rue Joseph Marie Jacquard 82000 MONTAUBAN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>50842436300010</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	91 222
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	43 079
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 505
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	24 262
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	345 649
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 000
TOTAL (II)		BJ	BK	520 001	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 703
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 104 234
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	52 550
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 672
TOTAL (III)		CJ	CK	1 167 159	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 687 160	
				120 404	
				1 566 756	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la note n° 2032 -NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3I		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 265 381
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	137 586
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 408 466
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	637
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	36 724
	Dettes fiscales et sociales			DY	118 999
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 930
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	158 290	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 566 756	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	157 653
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 3I

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	767 095	FH		FI	767 095	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	767 095	FK		FL	767 095	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	27 489	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	794 594	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	150 161	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	7 471	
	Salaires et traitements *						FY	451 978	
	Charges sociales (10)						FZ	174 911	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	6 038	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	790 567	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 027		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	149	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	12 145	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	12 294	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	637	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	637	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 657		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 684		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

25/52

Désignation de l'entreprise : SARL 31				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	137 586
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	4 592
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN			
							WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			XR	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			WQ	2 000
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR	144 178	
TOTAL I								WS		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV		
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						WH		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WP		
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)						WW		
		Produit net des actions et parts d'intérêts :						WB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WZ			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								XA	
	Majoration d'amortissement*								ZX	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		ZY	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	S.I.L.C. (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA		XD	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		XF	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		XS		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XG	123 493	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
TOTAL II								XH	123 493	
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{	bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	20 685	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	20 685			

3 I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée

au capital de 5 000 euros

Siège social : ZI Nord 1, Rue J. Marie Jacquard

82000 MONTAUBAN

508 424 363 RCS MONTAUBAN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a été marqué par la crise sanitaire mondiale causée par la pandémie de Covid 19. Notre activité n'a pas été impactée et a pu être maintenue.

Nous vous rappelons également que l'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée exceptionnelle de 15 mois compte tenu de la décision de la collectivité des associés de faire coïncider l'exercice social avec l'année civile, ce qui a eu pour effet de reporter de trois mois l'exercice en cours.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous avons poursuivi les projets initiés au cours de l'exercice précédent.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 sont les suivants :

Nous espérons poursuivre le développement de notre activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre indicatif uniquement, car un examen comparatif ne serait pas pertinent compte de la durée exceptionnellement plus longue (15 mois) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 767 095 euros contre 664 734 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 15,40%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 27 499 euros contre 32 353 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 15 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 150 161 euros contre 103 179 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 45,53%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 471 euros contre 4 834 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 54,55%.

Le montant des charges de personnel s'élève à la somme totale de 626 889 euros contre 491 382 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 29,61% comprenant des traitements et salaires pour 451 978 euros contre 373 316 euros pour l'exercice précédent et des charges sociales pour 174 911 euros contre 118 066 euros pour l'exercice précédent, état précisé que l'effectif salarié moyen s'élève à 11 comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 6 038 euros contre 3 841 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 57,19%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 790 567 euros contre 603 247 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 31,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 027 euros contre 93 840 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 95,71%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 11 657 euros (11 452 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 15 684 euros contre 105 292 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 85,10%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 3 000 euros contre 13 949 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés négatif de -118 902 euros contre -85 766 euros pour l'exercice précédent (crédit d'impôt recherche),

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 137 586 euros contre un bénéfice de 205 007 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 32,89%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 137 586 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 586 euros
. A titre de dividendes aux associés	137 586 euros
Soit 1 375,86 euros par part	

Le paiement des dividendes serait effectué au plus tard le 30 septembre 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 137 586 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 270 880 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

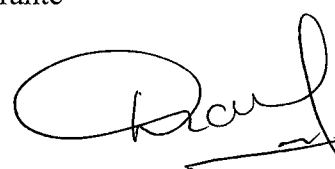
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Montauban
Le 15 juin 2021

Diana REMY, Gérante



3 I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : ZI Nord - 1, Rue Joseph Marie Jacquard
82000 MONTAUBAN
508 424 363 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 137 586 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 586 euros
. A titre de dividendes aux associés	137 586 euros
Soit 1 375,86 euros par part	

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 septembre 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 137 586 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

